

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE

**PROCÈS-VERBAL de la cent trente-deuxième assemblée 'extraordinaire'
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 8 février 2023, à 15 h en mode hybride (N-7050 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

BACHAND, RÉMI	PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉ DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
BERNIER, DOMINIQUE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
BARSALOU, OLIVIER	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
BEAUD, JEAN-PIERRE	DOYEN PAR INTÉRIM
BRASSARD, ÉMILE	REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
BRETON-LE GOFF, GAËLLE	REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
BRUNET, LYSA	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
CARBONE, SALOMÉ	REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS EN DROIT
CHAGNON, RACHEL	DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
CHARLAND, PATRICK	DIRECTEUR DE L'IEIM
CHEVRIER, MARC	PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
CLAVIER, CAROLE	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
ESCOUTE, NINA	REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
GOSELIN, STÉPHANE	ÉTUDIANT REPRÉSENTANT DE L'AFESPED
GOSELIN, TANIA	DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
HOUDE, NICOLAS	VICE-DOYEN AUX ÉTUDES
MALAM CHAÏBOU GARBA, ABOUBACAR	ÉTUDIANT, REPRÉSENTANT DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
MANDÉ, ISSIAKA	PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
PEÑAFIEL, RICARDO	REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
PIQUET, HÉLÈNE	VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
PRÉVOST, JEAN-GUY	DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
ROMANI, VINCENT	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

MEMBRES ABSENTS*

FORTIN, PHILIPPE	DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
TREMBLAY-BENOIT, SIMONE	REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS AU 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

*ABSENCE MOTIVÉE

OBSERVATEURS PRÉSENTS

BOUCHER, LYSIANE	CONSEILLÈRE À LA VIE ÉTUDIANTE
DE LA GARDE, COLINE	AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
DORAIS, SÉBASTIEN	COORDONNATEUR
DUCHESNE, JULIE	DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
POOL-BOURQUE, CATHERINE	AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
BOUDREAU, ISABELLE	SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Proposition de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Processus de désignation de la future doyenne, du futur doyen
3. Nomination des membres du Comité de sélection pour la désignation d'une doyenne, d'un doyen

CFSPD_2022-2023-XXX_nom_comite_selection_designation_doyenne_doyen

4. Date de la prochaine séance régulière du Conseil académique facultaire
5. Levée de l'Assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée. Jean-Guy Prévost, directeur du Département de science politique, préside la séance et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la cent trente-deuxième (132^e) assemblée est proposé par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Carole Clavier et adopté tel que présenté en séance.

2. Processus de désignation de la future doyenne, du futur doyen

Le présent mandat du deuxième doyen par intérim se terminera le 31 mai 2023. Les instances ont déclenché le processus pour désigner le nouveau doyen, la nouvelle doyenne, incluant un calendrier. La première étape est de constituer un Comité de sélection selon les critères du règlement no 2. Le Comité aura trois obligations:

- 1) Recevoir les candidatures;
- 2) Recevoir les candidates, les candidats pour un entretien;
- 3) Analyser le vote Omnivox.

Jean-Guy Prévost explique qu'advenant le cas qu'il y aurait plus de trois candidatures, le comité devra effectuer une sélection afin que le nombre de candidates, candidats ne soit pas plus élevé que trois.

3. Nomination des membres du Comité de sélection pour la désignation d'une doyenne, d'un doyen

Lecture de la résolution.

CFSPD_2022-2023-XXX_nom_comite_selection_designation_doyenne_doyen

Nomination des membres du Comité de sélection pour la désignation d'une doyenne, d'un doyen

RÉSOLUTION CFSPD-2022-2023-878

ATTENDU que le professeur Jean-Pierre Beaud terminera son mandat de doyen intérimaire de la Faculté de science politique et de droit le 31 mai 2023;

ATTENDU l'article 22.5 du Règlement des procédures de désignation qui demande la formation d'un comité de sélection issu de groupes différents;

ATTENDU le calendrier transmis par le secrétariat des instances concernant la désignation d'une doyenne, d'un doyen pour le mandat de 2023-2028;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par XXX, appuyé par XXX, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

NOMME les personnes suivantes comme membres du Comité de sélection :

Jean-Guy Prévost, directeur du Département de science politique, représentant des départements;

Francis Dupuis-Déri, directeur du programme de maîtrise en science politique, représentant des programmes de cycles supérieurs;

Dominique Bernier, directrice du programme de baccalauréat en droit, représentant des programmes de premier cycle;

Frédéric Gagnon, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand, représentant les instituts;

Ricardo Peñafiel, chargé de cours au département de science politique, représentant des chargées de cours, chargés de cours;

Émile Brassard, étudiant en maîtrise, représentant des étudiantes, étudiants;

Catherine Pool-Bourque, agente de recherche et de planification, représentante des employées, employés.

Discussions sur la formation du Comité de sélection. Les observations suivantes sont apportées :

Représentation des Départements de la Faculté

On note une disproportion importante de représentantes, représentants entre le Département de science politique et le Département des sciences juridiques : une seule personne représente les sciences juridiques. Le déséquilibre est net.

Parité des genres

Il y a un déséquilibre des genres : soit seulement deux femmes sur sept possibilités (les cinq personnes restantes sont des hommes).

Jean-Guy Prévost explique que le règlement a des exigences très précises sur les postes que doivent occuper les membres du comité. La Faculté possède deux départements ce qui réduit les possibilités. De plus, il est difficile pour les autres groupes qui désignent des représentantes,

des représentants (SEUQAM, chargées de cours, des chargés de cours) d'anticiper le choix des autres. Le peu de possibilités rend donc cette parité difficile.

On mentionne qu'un règlement qui empêcherait la parité serait inconstitutionnel. Un changement sera apporté au Comité de sélection. Le représentant des cycles supérieurs, Francis Dupuis-Déri, laisse sa place à Carole Clavier, ce qui rendra le Comité un peu plus équilibré pour ce qui est du genre. Cependant, on remarque que Carole Clavier est également du Département de science politique.

Restriction du calendrier

On note le manque de souplesse quant aux dates proposées par le Vice-rectorat à la vie académique : le calendrier est imposé. De plus, les informations concernant le calendrier ont été longues à recevoir.

Adoption d'une résolution

Le doyen s'engage à communiquer l'insatisfaction du Conseil académique facultaire tant pour ce qui est de la constitution du comité, du calendrier des réunions que des délais pour l'obtention des informations. Afin de l'appuyer, une deuxième résolution sera adoptée à la présente séance.

Nomination des membres du Comité de sélection pour la désignation d'une doyenne, d'un doyen

RÉSOLUTION CFSPD-2022-2023-878

ATTENDU que le professeur Jean-Pierre Beaud terminera son mandat de doyen intérimaire de la Faculté de science politique et de droit le 31 mai 2023;

ATTENDU l'article 22.5 du Règlement des procédures de désignation qui demande la formation d'un comité de sélection issu de groupes différents;

ATTENDU le calendrier transmis par le secrétariat des instances concernant la désignation d'une doyenne, d'un doyen pour le mandat de 2023-2028;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Lysa Brunet, appuyé par Hélène Piquet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

NOMME les personnes suivantes comme membres du Comité de sélection :

Jean-Guy Prévost, directeur du Département de science politique, représentant des départements;

Carole Clavier, directrice du programme de doctorat en science politique, représentant des programmes de cycles supérieurs;

Dominique Bernier, directrice du programme de baccalauréat en droit, représentant des programmes de premier cycle;

Frédéric Gagnon, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand, représentant les instituts;

Ricardo Peñafiel, chargé de cours au département de science politique, représentant des chargées de cours, chargés de cours;

Émile Brassard, étudiant en maîtrise, représentant des étudiantes, étudiants;

Catherine Pool-Bourque, agente de recherche et de planification, représentante des employées, employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réaction à l'article 22.5 du Règlement des procédures de désignation (no 3)

RÉSOLUTION CFSPD-2022-2023-879

ATTENDU la rigidité de l'article 22.5 du Règlement no 3 concernant la formation du Comité de sélection des doyennes, doyens ainsi que de son application par le Vice-rectorat à la vie académique (VRVA);

ATTENDU les délais serrés imposés par le calendrier de réunions tardivement transmis par le VRVA;

ATTENDU que la composition du comité n'est pas paritaire sur le plan du genre et présente un déséquilibre entre les deux départements de la Faculté;

ATTENDU l'effet d'exclusion qui peut en résulter;

ATTENDU les discussions en séance :

IL EST PROPOSÉ par Rémi Bachand, appuyé par Ricardo Peñafiel, que le Conseil académique facultaire déplore le manque de flexibilité dans le processus de désignation, notamment quant à l'identification des catégories de personnes le composant, et demande que le calendrier des réunions tienne compte des disponibilités des membres du Comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rémunération de la représentation étudiante

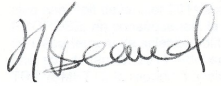
Un dernier point fut apporté après l'adoption des deux résolutions : la rémunération du représentant des étudiantes, des étudiants. Compte tenu que les autres membres qui participeront à ce Comité le font dans le cadre de leur travail, il a été convenu que dorénavant, ce représentant aura ses heures payées, selon le taux horaire en vigueur du SETUE.

4. Date de la prochaine séance régulière du Conseil académique facultaire

Le mercredi 15 mars 2023.

5. Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 16 h.



Doyen par intérim

Isabelle Boudreault

Secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 15 MARS 2023.